

Mémoire présenté à la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre de la Consultation publique : « Planification pluriannuelle de l'immigration 2024-2027 »

Richard Marcoux (Ph.D)
Professeur titulaire
Directeur de l'Observatoire
démographique et statistique de
l'espace francophone (ODSEF)
Faculté des sciences sociales
Université Laval

Québec, 11 août 2023

Aux membres de la Commission des relations avec les citoyens responsables de la Consultation publique sur la « Planification pluriannuelle de l'immigration 2024-2027 »

Je suis professeur titulaire à la Faculté des sciences sociales et directeur du Département de sociologie et de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF) de l'Université Laval. C'est à titre personnel que je m'adresse à vous et ce, sur la base de mon expertise de plus de 30 ans dans le domaine de la recherche scientifique. J'ai siégé et je siège encore sur plusieurs comités de rédaction de revues scientifiques, en ayant dirigé une pendant sept ans. J'ai également participé à plusieurs comités d'évaluation de la recherche au Canada, en Europe et en Afrique. Même si le temps m'a manqué, compte tenu des délais très courts pour le dépôt d'un mémoire, il me fait plaisir de vous transmettre ces quelques réflexions. Je tiens à préciser que j'ai puisé dans plusieurs de mes travaux pour produire rapidement ce mémoire. Je tiens donc à remercier mes collègues : Alexandre Wolff, Laurent Richard, Mamadou Kani Konaté, Victor Piché, Moussa Bougma, Jean-François Kobiané et bien d'autres pour les échanges que j'ai pu avoir avec eux au cours des dernières années. Évidemment, les idées exprimées ici n'engagent que moi.

Reconfiguration de l'espace francophone international vers l'Afrique

La maîtrise de la langue française apparaît de plus en plus comme un critère important dans les politiques concernant l'immigration au Québec. Le Cahier de consultation précise d'ailleurs :

« Le français est la langue officielle du Québec. Sa connaissance est une condition essentielle à une intégration réussie et à la pleine participation à la vie collective, tout en étant un facteur de cohésion sociale. (...) De plus, les personnes immigrantes connaissant le français présentent un plus haut taux de rétention, c'est-à-dire qu'elles résident toujours au Québec plusieurs années après leur admission. » (GQ, 2023, p. 22-23)

Ces personnes immigrantes recherchées proviendront pour l'essentiel de l'espace francophone international, un espace qui s'est grandement transformé au cours des dernières décennies à travers la Francophonie. Composée de 21 pays membres lors de sa création en 1970, l'organisation internationale qu'était l'ACCT regroupait alors 185 millions d'habitants. Devenue OIF, elle compte 88 États et gouvernements membres et observateurs, rassemblant près de 1,5 milliard d'individus en 2023. L'effectif a donc été multiplié par six en un peu plus de 50 ans.

En 2023, c'est donc une personne sur six sur la planète réside dans un pays de la Francophonie. Évidemment, cette forte croissance est grandement liée à l'ajout de nouveaux pays qui, en se joignant à l'OIF comme membres ou observateurs, adhèrent à ses objectifs et à sa mission. On sait toutefois que les populations de ces nouveaux pays - comme celles de plusieurs de ses membres fondateurs-, ne peuvent pas toutes être qualifiées de francophones.

Partant alors d'une définition qui se rapproche du sens commun, les francophones regroupent pour nous toutes les personnes qui maîtrisent la langue française pour être à même de l'utiliser pour communiquer (parler et/ou comprendre) et ce, quel que soit le niveau ou la maîtrise d'autres compétences. Puisant ensuite dans une multitude de sources de données probantes, nous pouvons estimer à 327 millions le nombre de francophones dans le monde en 2023.

Relevons d'abord que la répartition de cette population a connu d'importantes transformations. Il faut remonter au début des années 1960 pour apprécier à sa juste valeur la reconfiguration que l'espace francophone connaîtra et qui, en quelques décennies, fera en sorte que l'Afrique émergera comme continent-pôle de la Francophonie, du moins sur le plan démographique, comme nous l'avons illustré à maintes occasions.

Amorcé au milieu du 20^e siècle, le processus de décolonisation conduit plus d'une vingtaine de pays africains à devenir des États indépendants de la France ou de la Belgique. Certaines des premières enquêtes démographiques nous permettent toutefois de constater que l'expérience coloniale a eu un effet très limité sur l'adoption de la langue française. En 1960, on estime ainsi à environ 75 000 au Mali, 50 000 au Bénin et moins de 10 000 au Niger le nombre de personnes de 10 ans et plus sachant lire et écrire en français. C'est moins de 2% de la population de ces pays nouvellement indépendants. La France comptait elle en 1960 plus de 46 millions d'habitants alors que le recensement canadien de 1961 évaluait à un peu plus de 5 millions ce que l'on nommait à l'époque les « Canadiens français ». Bref, au début des années 1960 la population dite francophone du monde est bien campée au Nord, à plus de 90%.

Les dynamiques démographiques contrastées et les efforts dans le domaine de l'éducation en Afrique viendront complètement chambouler le paysage. Les pays du Nord entrent dans ce que d'aucun nomme l'hiver démographique, qui se caractérise par le maintien d'une fécondité sous le seuil de remplacement des générations qui conduit au vieillissement de la population et à un ralentissement démographique, voire parfois une décroissance.

La situation est toute autre sur le continent africain. Le maintien d'une fécondité élevée et le déclin de la mortalité conduisent à une incroyable poussée démographique depuis les années 1960 et qui se maintient et se poursuivra dans les années à venir.

S'ajoutent à cette croissance démographique d'importants investissements dans le domaine de l'éducation depuis les années 1980 avec comme objectif d'augmenter substantiellement et rapidement les taux de scolarisation. Dans les pays africains où le français est langue d'enseignement, ceci a conduit à une augmentation phénoménale du nombre de personnes sachant lire et écrire le français. Si la tendance se maintenait, les scénarios que nous avons dressés pourraient conduire à ce que la planète compte jusqu'à 750 millions de francophones en 2070 et que 90% des jeunes francophones de moins de 30 ans résident sur le continent africain.

On comprend qu'au-delà de la démographie, c'est principalement l'institution scolaire africaine qui a contribué à faire en sorte que la langue française a été adoptée par de nombreuses populations dont les langues maternelles sont fort variées. Cette institution a toutefois été

fragilisée au cours des dernières années, par l'instabilité politique, les conflits armés et l'insécurité et souvent par le manque de moyens. La pandémie de Covid-19 n'a assurément pas amélioré les choses.

On devra de toute évidence porter une attention toute particulière à l'école en Afrique dans les années à venir et la supporter davantage si on souhaite que se poursuive l'essor sans précédent du nombre de personnes qui adoptent la langue de Molière et de Michel Tremblay ... et celle de Léopold Sédar Senghor, d'Ahmadou Kourouma, de Dany Laferrière, de Yasmina Khadra, d'Alain Mabanckou, de Beata Umubyeyi Mairesse et de bien d'autres.

Quelle est alors la place du Québec et du Canada dans les projets migratoires des jeunes africains ?

Alors que l'Afrique est souvent présente dans les médias par les conflits et les catastrophes qui traversent ce continent, on parle moins des progrès économiques qu'ont connus plusieurs pays et qui ont conduit à voir émerger une importante classe moyenne. Si des avancées des dernières années sont indéniables et semblent favoriser l'intérêt de nouveaux acteurs, notamment de nombreux pays dits « émergents » (Brésil, Corée du Sud, Inde etc.), les conditions de vie demeurent encore largement précaires pour une importante portion des populations. Il apparaît donc clair que des conditions de vie dans de nombreux pays d'Afrique peuvent conduire plusieurs personnes à envisager des projets de migrations. Ceci a été confirmé lors d'une vaste enquête menée en 2008-2010 par la maison de sondage Gallup dans près de 150 pays du monde. On y précisait que « un résident sur trois des pays d'Afrique subsaharienne interrogés exprime son désir de migrer de façon permanente dans un autre pays » (OCDE, 2012 : page 32). Ce sentiment serait encore plus important chez les jeunes. En effet, les données de cette même enquête révélaient que 46% des jeunes de 15-24 ans des pays d'Afrique souhaitent migrer (Bréant, 2015). Ce taux est en fait cinq fois celui que l'on retrouve en Inde pour le même groupe d'âge puisque 9% des jeunes indiens de 15-24 ans envisageaient quitter le pays (OCDE, 2012, page 33).

Si le désir à migrer semble très important en Afrique, on peut légitimement se demander où se situe le Québec et le Canada dans les projets de migrations des jeunes de ce continent ? On sait peu de choses à ce sujet. Les données du recensement canadien de 2016 révélaient que « L'Afrique est maintenant le deuxième continent en importance du point de vue de l'immigration récente au Canada, ayant surpassé l'Europe à ce chapitre, qui occupe la troisième place. » (Statcan, 2017, p.4). Alors qu'au recensement de 1971, les pays du continent africain comptaient pour 3,2% des immigrants récents (au pays depuis moins de 5 ans), cette proportion atteignait 15,6% en 2021.

Les données sur l'immigration au Québec vont dans le même sens. Elles révèlent en effet que les effectifs d'immigrants admis au Québec et nés en Afrique subsaharienne, tout en demeurant relativement marginaux rapportés à l'ensemble des immigrants admis, ont augmenté depuis

2005. Par exemple au comptait 429 personnes provenant du Cameroun parmi les immigrants de l'année 2005 alors que ce nombre était de plus de 3 000 en 2022. De même on comptait 282 personnes provenant de la Côte d'Ivoire en 2005 alors que ce nombre atteignait près de 2 000 en 2022¹. Bref la force d'attraction du Québec et du Canada semble avoir augmenté.

Mais que représentent ces flux vers le Canada et le Québec par rapport à l'ensemble des flux migratoires provenant de l'Afrique francophone ? Une étude que nous avons menée sur cinq pays du continent montre qu'en 2005-2006, environ 450 000 personnes nées dans l'un des cinq pays africains avaient émigré dans un pays de l'OCDE (Marcoux et Richard, 2017)². Autour de 250 000 résidaient en France, soit plus de la moitié de ces immigrants d'origine béninoise, burkinabé, camerounaise, ivoirienne et sénégalaise. Enfin, plus de 56 000 avaient retenu le territoire de nos voisins américains pour s'installer et moins de 10 000 le Canada (OCDE, 2012). En somme, le pouvoir attractif du Canada et du Québec dans ces flux de populations largement francophones vers les pays de l'OCDE et provenant de ces cinq pays africains, ne représente que 2% de l'ensemble. Selon ces chiffres de l'OCDE, la France en accueille donc 25 fois plus d'immigrants de ces cinq pays que le Canada alors que les francophones de ces pays privilégient les États-Unis par rapport au Canada dans une proportion de 5 pour un.

Évidemment, l'étude de l'OCDE remonte à près de 20 ans, mais les écarts sont tels que malgré le fait que le Canada et le Québec aient pu attirer davantage de ces immigrants au cours des dernières années, rien ne nous dit que les autres pays n'ont pu aussi en faire autant. Il est clair que le Québec pourrait bénéficier davantage du potentiel qu'offrent ces flux provenant de ces cinq pays et de l'Afrique francophone de manière générale.

Rapprocher le Québec et l'Afrique subsaharienne

Nous avons ainsi pu estimer que l'Afrique subsaharienne est de plus en plus au cœur de la dynamique des locuteurs de la langue française sur la planète. Cette région pourrait compter entre 140 et 200 millions de francophones en 2030 et de 300 à 500 millions en 2070 ... mais cet horizon est très loin, on en conviendra. Néanmoins, quel que soit le scénario prévisionnel retenu, l'Afrique demeurera le continent-pôle de la Francophonie dans les années à venir.

L'une des caractéristiques de cet espace francophone est sa jeunesse : une jeunesse nettement plus éduquée et formée et dont les projets migratoires semblent très présents. On sait toutefois peu de choses concernant leurs intérêts réels pour le Québec. La section précédente nous permet de

¹ Ces données sont issues de l'exploitation des publications concernant les données annuelles sur les immigrants admis au Québec par pays de naissance (Gouvernement du Québec) et de l'ISQ (2023).

² Ces cinq pays sont : Bénin, Burkina, Cameroun, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo et Sénégal. Les chiffres présentés ici sur les flux migratoires (« migration durée de vie ») sont tirés d'une compilation spécifique produite à partir des fiches-pays que l'on retrouve dans cette vaste étude de l'OCDE (2012).

croire que ni le Québec, ni le Canada, n'occupent le terrain qu'ils pourraient réellement occuper dans les flux migratoires francophones provenant d'Afrique. Il existe donc une fenêtre d'opportunité importante qui pourrait permettre de créer, dans les années à venir, les conditions pour attirer davantage de ces jeunes francophones provenant du continent africain

Voici deux propositions succinctes :

- **Mettre fin urgemment aux obstacles pour venir au Québec depuis l'Afrique.** Les très nombreux refus de visas canadiens pour les ressortissants d'Afrique francophone au cours des dernières années ont été largement médiatisés. Ce que l'on oublie c'est qu'en fait, depuis quelques années, on a clairement alourdi administrativement et financièrement - et de façon démesurée - les procédures pour venir au Québec et au Canada (voyage, visite, etc.) pour toutes les demandes provenant du continent africain. A l'opposé, il devient de plus en plus aisé de voyager en Afrique et ailleurs depuis le Québec. Enfin, pour les ressortissants de certains pays (aucun d'Afrique), on a mis en place l'Autorisation de Voyage Électronique (AVÉ) au Canada qui est facile à remplir (en ligne) et à peu de frais (moins de 10\$). L'AVÉ permet ainsi aux ressortissants de plusieurs pays – européens en particulier – d'obtenir rapidement le droit de séjourner au Québec et au Canada, alors qu'un ressortissant d'un pays africain qui souhaite simplement y faire un séjour (tourisme, colloque scientifique, visite de parents, etc.), devra pour sa part compléter une demande de visa qui pourra prendre plus d'une année et qui se soldera, trop souvent par un refus. On en conviendra, ces situations sont inacceptables.
- **Offrir une expérience au Québec aux jeunes d'Afrique.** On sait que les jeunes d'Afrique francophone sont de plus en plus formés et diplômés mais que leurs expériences de travail dans leur domaine d'études semblent souvent limitées, ce qui fragilise assurément les capacités d'insertion de ces jeunes sur le marché du travail. Le programme Expérience internationale Canada (EIC) offre aux jeunes l'occasion de voyager et/ou de travailler au Canada. Il se compose de trois sous-programmes : a) Vacances-travail ; b) Jeunes professionnels et c) Stage coopération internationale. On trouve une liste de 33 pays qui participent à ce vaste programme EIC mais on compte seulement trois pays francophones (France, Belgique, Suisse) et aucun pays du continent africain. Le Québec pourrait initier un programme de ce genre en ciblant les jeunes des pays d'Afrique francophone en particulier. LOGIQ et ses partenaires pourraient y jouer un rôle de premier plan.

Notre insistance sur l'Afrique subsaharienne comme source potentielle d'immigrants francophones pour le Québec ne devrait toutefois pas conduire à conclure qu'il faille limiter à cette vaste zone la mise en place des actions de recrutement dans les années à venir. L'Europe de l'Ouest, les Antilles et le Maghreb continueront à alimenter les flux d'immigrants économiques francophones vers le Québec et les actions de recrutement dans ces zones doivent assurément être maintenues. En effet, de nombreux candidats de ces régions continueront à présenter des caractéristiques conformes aux critères retenus pour immigrer au Québec (langue, formation, expérience de travail, etc.) alors que les réseaux d'entraide et les programmes de regroupement familial continueront à supporter ces flux. Toutefois, les tendances démographiques ne favorisent

pas une croissance aussi importante de candidats francophones originaires de ces régions. Une reprise économique soutenue en Europe et au Maghreb pourrait même remettre en question les projets d'émigration des populations originaires de ces régions.

Nous le reconnaissons d'emblée, l'Afrique subsaharienne n'est pas une région que nous avons l'habitude de voir au Québec comme une zone de recrutement d'immigrants francophones. Les problèmes que connaît ce continent sont réels et les inégalités particulièrement importantes. Il serait toutefois trompeur de ne voir le continent africain qu'à travers le prisme de l'aide humanitaire et des missions de paix.

Si on peut assurément croire que l'avenir est fragile pour plusieurs pays africains, il faut néanmoins reconnaître que la croissance prévisible du nombre de francophones y est nettement la plus importante de toutes les zones étudiées. La très forte croissance de francophones y est portée par la démographie, bien sûr, mais surtout par les investissements importants dans le secteur de l'éducation et de la formation. Or, ces mêmes investissements font en sorte que de plus en plus de jeunes francophones d'Afrique présenteront des caractéristiques qui répondent aux critères pour immigrer au Québec.



Richard Marcoux,
Professeur titulaire,
Université Laval